

AR PREFECTURE

016-2116 01687-2017 04 05-2017 03 02 00 CAS-EP
Regu le 06/04/2017**EXTRAIT DU REGISTRE****DES DELIBERATIONS DU CCAS**

Nombre de conseillers :

En exercice : 9

Présents : 7

Votants : 7

L'an deux mil dix-sept

Le 5 avril à 18 heures 30

Le Conseil d'Administration du CCAS de la commune de JAULDES

Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,

A la Mairie, sous la présidence de M. SAVIN Eric, Président.

Date de la convocation du Conseil d'Administration: 28 mars 2017

PRESENTS : MMES BOISSIER DESCOMBES – SAVIN –
LAPEYRONNIE – MOUNIER

MM. DESCLIDES – GONZALEZ – YOU

EXCUSÉE : MME PÉNIGAUD

Mme SAVIN a été nommée secrétaire.

2017-03-02 D**OBJET : Vote du Compte Administratif 2016**

Monsieur le Président présente à l'ensemble du Conseil d'Administration le compte administratif 2016 du CCAS puis sort.

Sous la présidence de Monsieur YOU, le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré :

- donne acte à Monsieur le Président, à l'unanimité, de la présentation faite du compte administratif du budget du CCAS 2016, lequel peut se résumer ainsi :

II- PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXECUTION DU BUDGET

		Dépenses		Recettes	
Réalizations de l'exercice (Mandats et Titres)	Section de fonctionnement	A	3 247,41	G	3 585,06
	Section d'investissement	B	0,00	H	0,00
		+		+	
Reports de l'exercice N-1	Section de fonctionnement	C	0,00	I	2 888,35
	Section d'investissement	D	0,00	J	0,00
		=		=	
TOTAL (Réalizations + Reports)		=A+B+C+D	3 247,41	=G+H+I+J	6 473,41

AR PREFECTURE

016-211601687-20170405-20170302DCCAS-BF Regu le 06/04/2017	Section de fonctionnement	E	0,00	K	0,00
Restes à réaliser à reporter en N+1	Section d'investissement	F	0,00	L	0,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	=E+F	0,00	=K+L	0,00
Résultat cumulé	Section de fonctionnement	=A+C+E	3 247,41	=G+I+K	6 473,41
	Section d'investissement	=B+D+F		=H+J+L	
	Total cumulé	=A+B+C+D+E+F	3 247,41	=G+H+I+J+K+L	6 473,41

Fait à Jauldes, le 6 avril 2017

Le Président
Eric SAVIN

Affiché du 7 avril 2017
au

